

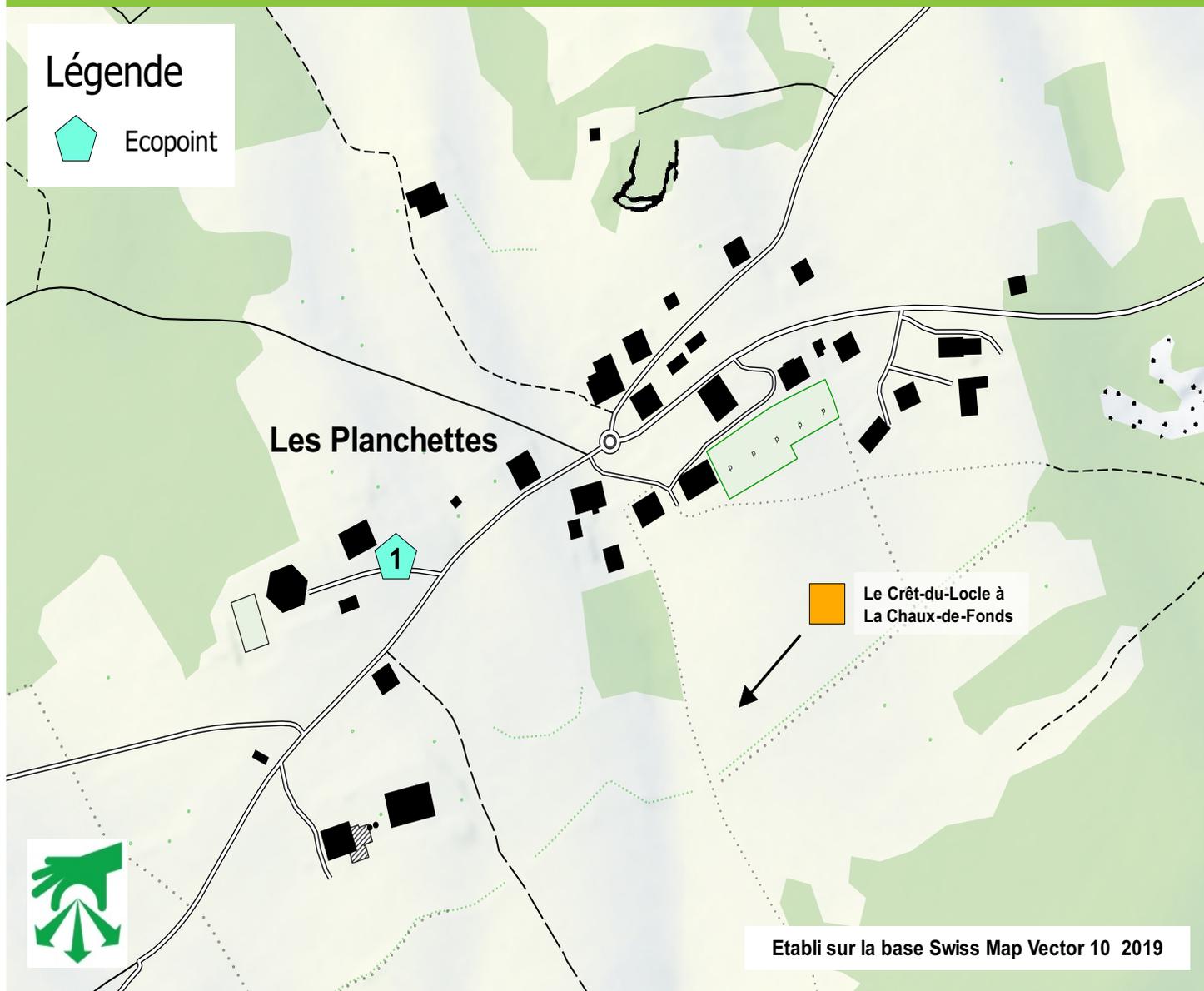


# MEMODéchets 2021

## Légende



Ecopoint



Etabli sur la base Swiss Map Vector 10 2019

# Je suis votre guide des déchets

application mobile



## Les Planchettes

# vadec

Réseau de valorisation  
des déchets - Arc jurassien

# Infos générales

## Convention intercommunale

La Commune des Planchettes possède une convention avec la ville de La Chaux-de-Fonds concernant l'accès :

- à la **déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loclc**
- à la **déchetterie - Marais 6**
- aux **"Ecopoints"**

## Mon ÉCOPOINT (voir plan)

### Place du Pavillon :

Merci de respecter la tranquillité du voisinage et de fermer la porte du Cabanon déchets.

## Ma DÉCHETTERIE

### Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loclc :

tous les déchets encombrants et valorisables des ménages. Ouverture lundi 13h30-18h, mardi à vendredi 8h30-12h et 13h30-18h (mercredi jusqu'à 19h), samedi 8h30-16h30.

**Déchetterie du Marais** : Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-18h00 (Fermé mercredi matin), samedi 8h30-16h30.

## CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Se référer à la réglementation en vigueur.

A l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

## TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

## Contact et infos

### Bureau communal

Village 10  
2325 Les Planchettes  
032 913 44 88  
commune.planchettes@ne.ch  
www.les-planchettes.ch

## Info déchets

Arc jurassien

**0842 012 012**

Aux heures de bureau  
(tarif local)

# LA NATURE N'EST PAS NOTRE POUBELLE, **RESPECTONS-LA!**



## Déchets ménagers incinérables: dès le 1.1.2012

pour les Neuchâtelois (sauf communes de Val-de-Travers, Les Verrières, La Côte-aux-Fées et La Brévine)

# le seul sac qui va, c'est le SacNEVa

www.sacneva.ch

## Ce qui y va (encore):

### Bouteille d'huile ou de vinaigre

Ces bouteilles ne sont pas en PET et nuisent à son recyclage, notamment à cause des restes d'huile ou de vinaigre.

### Brique de lait ou de jus de fruit

Il n'y a pas que du carton dans ce genre d'emballages, mais aussi des couches de plastique, de cire et parfois d'aluminium. C'est pourquoi il ne faut surtout pas les mettre au vieux carton.

### Sac d'aspirateur

La poussière et les débris variés qu'il contient en fait typiquement un déchet à la fois sale, voire toxique, et composite, qui ne peut donc être ni récupéré ni composté.

### Ampoule standard

Ce type de lampe est admis comme déchet incinérable parce qu'il est en verre et métal seulement. Pas les ampoules à LED ou autres lampes économiques ou tubes fluo, qui contiennent des composants électroniques et des matières toxiques.

### Litières du chat

Surtout pas dans les WC! Les grains se déposent dans les canalisations et les bouchent. Elles ne vont pas non plus au compostage.

### Enveloppe pour photos et autres emballages «métallisés»

Contrairement aux apparences, ces contenants sont en général en plastique, et donc très malvenus dans le papier et le carton de récupération, comme dans l'aluminium, car ils nuisent à leur recyclage.

### Papiers et cartons souillés

Ce n'est que s'ils sont propres que papier et carton peuvent être récupérés.

### Emballages et objets en plastique

Les plastiques ne sont pas toujours récupérés, sauf les bouteilles de boissons en PET et (dans certains commerces seulement) les emballages de produits laitiers en PE.

### Vieilles chaussures, vieux vêtements, chiffons et autres tissus, sales et hors d'usage

sont destinés à la poubelle. Seuls les vêtements, chaussures et textiles propres et en bon état doivent être déposés dans les conteneurs de récupération.

### Déchets composites incinérables

Cette définition correspond à tous les déchets qui sont composés de matériaux différents qu'on ne peut pas facilement séparer, mais qui peuvent brûler.

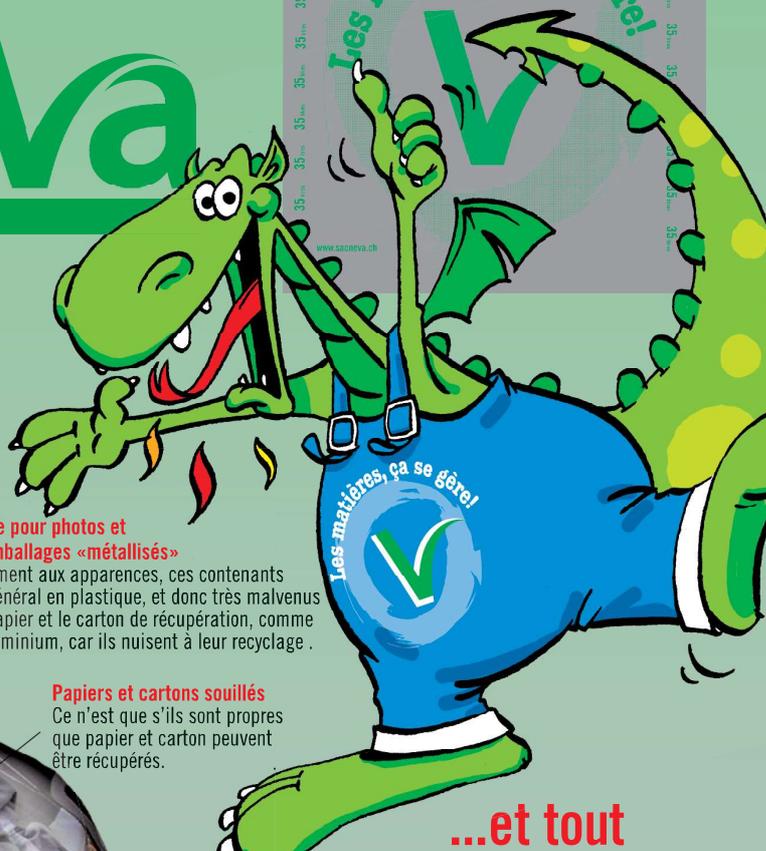
Renseignez-vous auprès de votre déchèterie régionale!

Info déchets  
Arc jurassien  
0842 012 012

## ...et tout le reste, on le trie, on le recycle!

- > biodéchets compostables
- > verre
- > PET
- > aluminium
- > fer blanc et autres métaux
- > papier et carton propres
- > piles et accus
- > appareils électroniques et électroménagers
- > ampoules économiques à LED ou fluo, tubes fluo
- > vaisselle et vitres cassées
- > huiles
- > produits chimiques
- ... etc

Au verso >  
**Vos points de récolte**



# Comment gérer vos déchets ?



## Ordures ménagères SacNEVA

- Place du Pavillon.



## Carton propre

- Déchetterie intercommunale.



## Déchets inertes (petites quantités)

- Déchetterie intercommunale.



## PET

- Place du Pavillon.  
- Par les points de vente.



## Pneus

- Dépôt des véhicules usagés, Les Foulets, La Chaux-de-Fonds.



## Textiles et chaussures

- Centre de collecte.  
- Déchetterie intercommunale.



## Déchets compostables ménagers

- Centre de compostage des Bulles, La Chaux-de-Fonds.



## Huiles minérales et végétales

- Aux Ecopoints, La Chaux-de-Fonds.  
- Déchetterie intercommunale.



## Verre

- Place du Pavillon.

Merci de respecter les heures de dépose et la tranquillité du voisinage



## Appareils électriques et électroniques

- Place du Pavillon.  
- Par les points de vente.  
- Déchetterie intercommunale.



## Dépouilles d'animaux

- Ne pas enterrer les dépouilles et les amener au centre collecteur à Montmollin 032/731 12 85 ou Cremadog à Montmollin 032/731 20 30.



## Déchets spéciaux des ménages

- Déchetterie intercommunale.  
- Par les points de vente.



## Tubes lumineux (néon) / LED

- Par les points de vente.  
- Déchetterie intercommunale.



## Piles et accumulateurs

- Aux Ecopoints, La Chaux-de-Fonds.  
- Par les points de vente.  
- Déchetterie intercommunale.



## Aluminium et boîtes de conserve

- Place du Pavillon.  
- Aux Ecopoints, La Chaux-de-Fonds.  
- Déchetterie intercommunale.



## Papier

- Aux Ecopoints, La Chaux-de-Fonds.  
- Déchetterie intercommunale.



## Ferraille (objets métalliques)

- Place du Pavillon.  
- Déchetterie intercommunale.



## Capsules Nespresso (aluminium)

- Par les points de vente.  
- Déchetterie intercommunale.



## Flacons en plastique avec bouchon

- Seuls les flacons avec bouchons sont valorisables et repris dans les déchetteries ou les centres commerciaux. Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel.



## Bois

- Déchetterie intercommunale.



## Cendres de bois

- Sac à ordures officiel. Attention danger d'incendie ! Les cendres peuvent contenir des braises plusieurs jours.



## Médicaments

- Par les pharmacies.



## Cartouches d'encre pour imprimantes

- Par les points de vente.



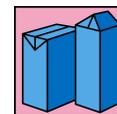
## Plastiques agricoles

- Vadec SA à La Chaux-de-Fonds.



## Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Si métal ou alu dans la benne à la déchetterie intercommunale, sinon dans un sac à ordures officiel.



## Berlingots / Briques à boissons

- Sac à ordures officiel. Ces emballages sont des déchets composites (différents matériaux) et ne peuvent être recyclés.



## Sagex

- Déchetterie intercommunale.



## CD

- Déchetterie intercommunale.  
- Par les points de vente.



## Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

- Dans un sac à ordures officiel.

# Mon SacNEVa c'est :

Augmentation des  
déchets recyclables  
**+ 39.2 %**

Poids moyen  
**4.25 kg**

Coûts de fabrication  
**11 cts**

Coûts d'incinération  
**76 cts**

Recyclage  
**+ 20 %**

Diminution des  
coûts  
**10 %**

Taux de tricherie  
**5 %**

Nombre de sacs vendu  
par an  
**3 400 000**

Diminution des déchets  
incinérables  
**- 39.7 %**

Montant redonné aux  
collectivités  
**63 cts**



## Utilisation du Cabanon des déchets Déchets inertes & Flaconnage plastique

Afin de maintenir les coûts de gestion et d'éviter que notre cantonnier doive régulièrement éliminer des objets qui ne devraient pas se trouver dans le cabanon des déchets situé à côté des Moloks. **Nous rappelons que les déchets inertes et que les flaconnages plastiques doivent être apportés directement par les concitoyens à la Déchetterie intercommunale.**

Le dépôt d'appareils électriques et électroniques de taille conséquente doit faire l'objet d'une annonce à la commune.

Les autorités communales font appel à votre bon sens et à votre civisme.

Toutefois, veuillez prendre note que tout dépôt non autorisé peut faire l'objet d'une dénonciation au Ministère public.



### LE CONSEIL COMMUNAL

## FLACONNAGE



LES PLASTIQUES TELS BARQUETTES, FILMS, POTS DE YAOURTS, ...  
NE SONT PAS ADMIS

